

SYNTHESE PNF 2008 / ARTS MARTIAUX

CNS ARTS MARTIAUX				
Responsable Formation Paul ASTRE Tél : 06.83.87.76.72 Mail : ufolep-fo109@laligue.org		Responsable Administratif Camille GERAUD Tél : 06.08.80.36.48 Mail : camillegeraud@aol.com		Pôle Formation Elsa SYRITIS Tél : 01.43.58.97.62 Mail esyritis.laligue@ufolep-usep.fr Laurence BRIEN Tél : 01.43.58.97.55. Mail lbrien.laligue@ufolep-usep.fr
Age d'entrée en BF1 A	17 ans	Age d'obtention BF1 A	18 ans	
Age d'entrée en BF1 O	17 ans	Age d'obtention BF1 O	18 ans	
Age d'entrée en BF2 A	18 ans	Age d'obtention BF2 A	18 ans	
Age d'entrée en BF2 O	18 ans	Age d'obtention BF2 O	18 ans	
Pré requis BF1 A (Exigences à l'entrée du BF1 A à l'issue de la période probatoire)	JUDO – JUJITSU et KARATE : ceinture marron AUTRES ARTS MARTIAUX : 1° KYU ou équivalent	Pré requis BF1 O (Exigences à l'entrée du BF1 O à l'issue de la période probatoire)	JUDO – JUJITSU et KARATE : ceinture marron AUTRES ARTS MARTIAUX : 1° KYU ou équivalent	
Pré requis BF2 A	Être titulaire d'un BF1 A ou d'un diplôme A1 Arts Martiaux	Pré requis BF2 O	Etre titulaire d'un BF1 O ou d'un diplôme O1 Arts Martiaux	
Plan de formation / Contenus spécifiques ARTS MARTIAUX	Validation par les membres de la CN Formation le 17 septembre 2008	Contenus spécifiques ARTS MARTIAUX sur le site internet fédéral : www.ufolep.org Rubrique Formation / Chapitre « les formations par activité sportive »		
Liste des documents ressources et document pédagogiques spécifiques à la CNS ARTS MARTIAUX	Bibliographie sur le document général PNF 2008 – ARTS MARTIAUX en ligne sur le site fédéral. Document d'évaluation en ligne sur le site fédéral.			
Où trouver ces documents ressources ?	CNS ARTS MARTIAUX			
Durée des stages de formation	BF 1A	BF 1O	BF 2A	BF 2O
	24 H au total dont : 8 H de Tronc commun 16 H de Spécifique	16 H au total dont : 8 H de Tronc commun 8 H de Spécifique	38 H au total dont : 8 H de Tronc commun 30 H de Spécifique	16 H au total dont : 8 H de Tronc commun 8 H de Spécifique